

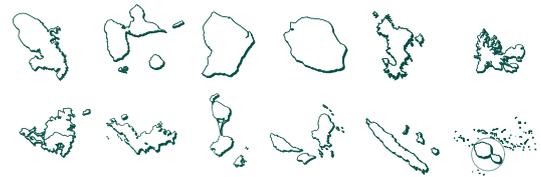
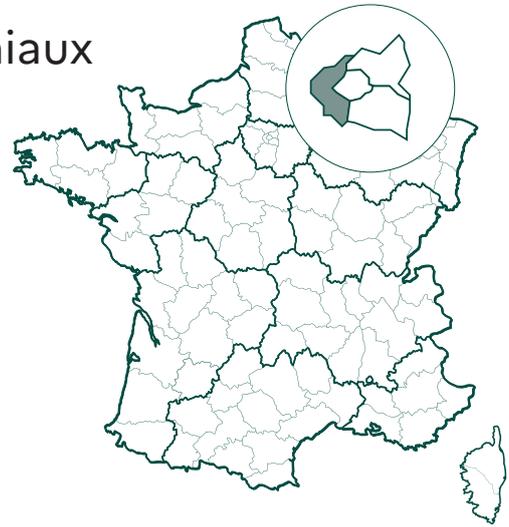


# Soutien aux opérateurs patrimoniaux

## Cité de la céramique

Sèvres, Hauts-de-Seine, Île-de-France

Établissement public créé en 2010 / 240 employés  
Musée, Manufacture / 2 sites



### La mesure

La crise sanitaire a fortement impacté les opérateurs patrimoniaux, essentiels dans le rayonnement culturel de la France à l'international et son attractivité touristique. Le plan France Relance soutient ces établissements pour leur permettre de se projeter en termes de programmation pluriannuelle scientifique et artistique, et d'investir dans leurs capacités de résilience.

### La belle histoire

La Cité de la céramique de Sèvres et Limoges est un établissement public créé en 2010 pour réunir la Manufacture nationale de Sèvres, le Musée national de céramique à Sèvres et le Musée national de la porcelaine Adrien Dubouché de Limoges. L'établissement héberge 120 artisans à la Manufacture et accueille 110 000 visiteurs par an sur ses sites d'Île-de-France et de Nouvelle-Aquitaine. Le public peut y découvrir une collection de plus de 80 000 pièces associant des œuvres de tous les pays, de l'Antiquité à nos jours.

Fortement touchée par la crise sanitaire, la Cité de la céramique a bénéficié d'un soutien de 1 million d'euros du plan France Relance pour préserver ses emplois et préparer sa réouverture. L'aide de l'État permet de compenser la perte des recettes à la suite de la fermeture de la Cité pendant plusieurs mois et de préparer son avenir.

En retravaillant la muséographie au Musée de Sèvres, l'institution souhaite attirer un plus large public dans les années futures. À court terme, les espaces de l'exposition permanente du Musée de Sèvres seront réorganisés et un nouveau parcours sera proposé dès l'automne 2021. Une étude de faisabilité pour la rénovation du Musée de Sèvres est en cours pour engager des travaux de plus grande envergure.

### Témoignage



**Romane Sarfati**  
Directrice générale

« Le plan France Relance nous aide à relancer l'établissement et à financer les projets structurants que nous avons avant la crise sanitaire. Elle nous permet de préserver des emplois et de préparer l'avenir de la Cité de la céramique dans la perspective de son ouverture à un public plus large. »

## Pour bénéficier de cette mesure

- 1 [Planderelance.gouv.fr](https://planderelance.gouv.fr)
- 2 Catégorie bénéficiaires « Entreprises » ou « Administrations »
- 3 Mesure « Mesure de soutien aux opérateurs patrimoniaux »